DASTRI

VOUS TRIEZ
NOUS COLLECTONS

DASTRI L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR
LES POUVOIRS PUBLICS ET FINANCÉ À 100 %
PAR LES INDUSTRIES DE SANTÉ

UNE FILIÈRE AU SERVICE DES PATIENTS ET DES UTILISATEURS D'AUTOTESTS*, POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

www.dastri.fr

*autotests de diagnostic de maladies infectieuses transmissibles

UN PUBLIC PARTICULIER

LES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT

Ce sont les personnes qui se soignent à domicile sans l'intervention d'un professionnel de santé.

C'est l'arrêté du 23 août 2011 modifié par l'arrêté du 18 décembre 2017, qui fixe la liste des pathologies concernées.

22 pathologies concernées

1,7 million de patients en auto-traitement

LES UTILISATEURS D'AUTOTESTS (MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES)

Réclamée par les associations de patients, la mise sur le marché d'autotests VIH génère des DASRI perforants après utilisation de l'autopiqueur.

À l'avenir, d'autres maladies infectieuses sont susceptibles d'êtres concernées. Les utilisateurs de ces autotests bénéficient des mêmes services que les patients en auto-traitement.

Les Professionnels Libéraux de Santé (PLS) dont l'intervention génère également des DASRI perforants, sont responsables de ces déchets et de leur élimination. Ils ne peuvent pas utiliser les boîtes DASTRI, même au domicile du patient.

LES DÉCHETS DE SOINS CONCERNÉS

Les déchets de soins perforants sont générés par l'utilisation de certains dispositifs médicaux. Seuls les dispositifs médicaux PCT (piquants, coupants, tranchants) usagés sont pris en charge par DASTRI.

Pour éviter de créer des accidents dans le circuit de collecte des déchets ménagers, ils doivent être triés et stockés par les bénéficiaires dans les boîtes à aiguilles sécurisées et rapportées dans un point de collecte.

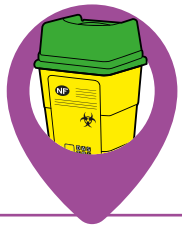

Pour trouver le point de collecte le plus proche

www.dastri.fr

UNE FILIÈRE GRATUITE ET DE PROXIMITÉ

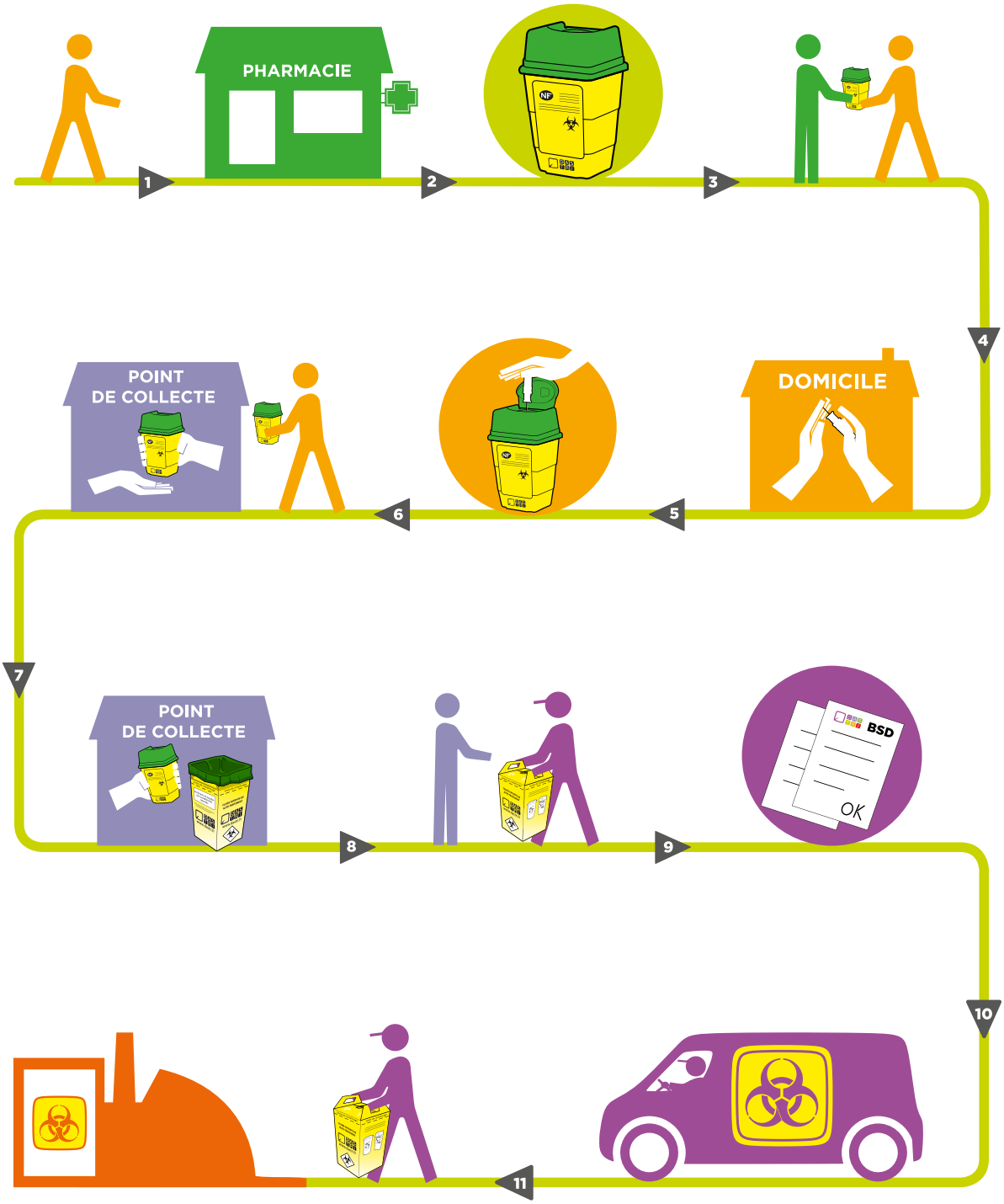

UN ANCRAGE LOCAL

Pour réaliser les missions qui lui sont confiées, DASTRI a fait le choix de l'ancrage local pour contribuer au développement des territoires et répondre à des préoccupations environnementales (même si cette filière REP répond prioritairement à un risque sanitaire).

IMPLANTATION LOCALE

La collecte des déchets et leur acheminement vers les sites de traitement sont assurés au plus près du réseau de collecte DASTRI. Ces opérations s'effectuent dans le respect du principe de proximité par une vingtaine d'opérateurs habilités et sélectionnés par l'éco-organisme DASTRI.

SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

En outre-mer, le 1er point d'ancrage est le facilitateur choisi par l' éco-organisme pour relayer son action auprès des différentes parties prenantes locales. Le facilitateur connaît et partage avec l'éco-organisme les spécificités de son territoire.

LES ACTEURS EN RÉGIONS

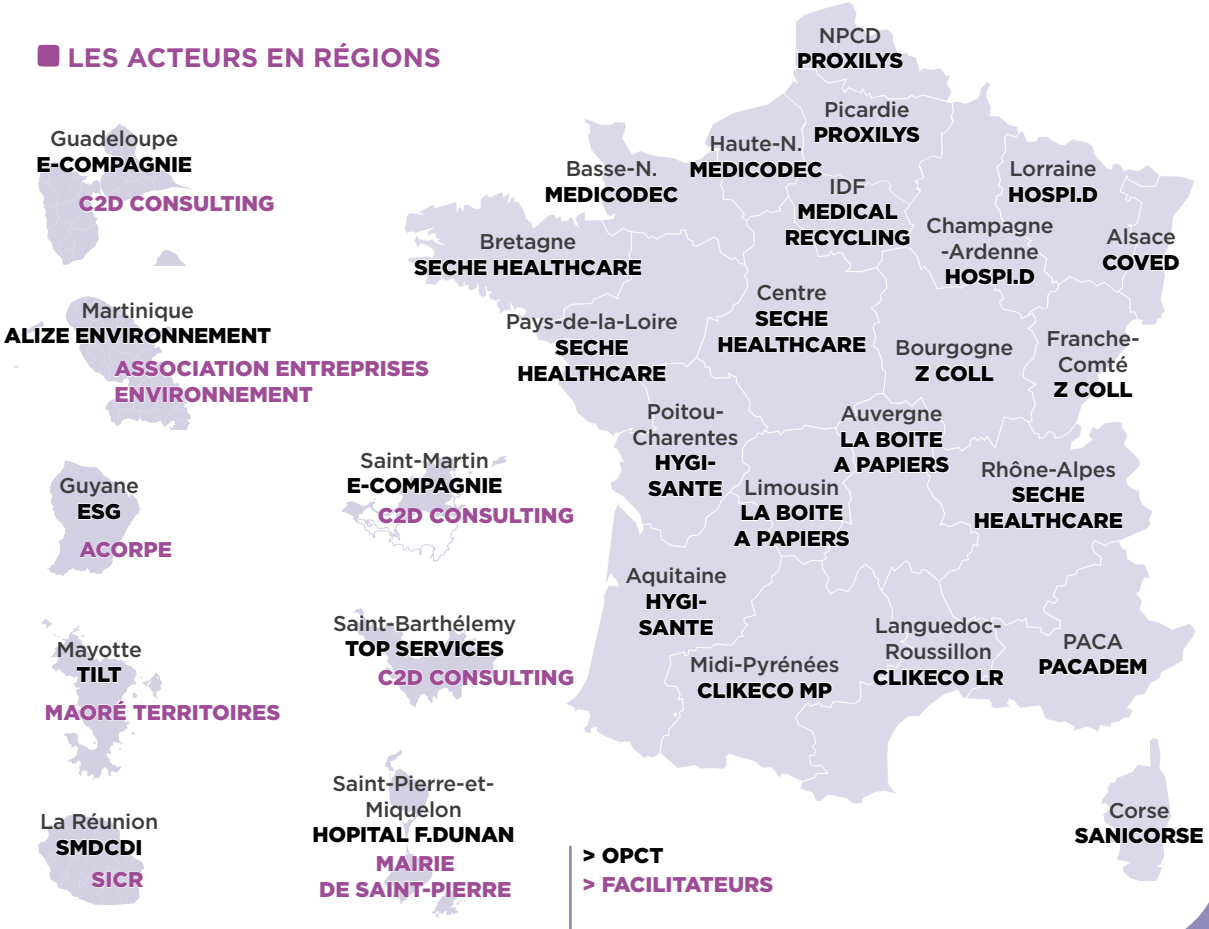

> OPCT
> FACILITATEURS

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

L'éco-organisme a été agréé par les pouvoirs publics pour la 2e fois le 27 décembre 2016 pour une durée de six ans. Son financement est assuré à 100% par les industries de santé, sans aucune répercussion financière pour les patients. Son fonctionnement est très intégré, c'est un éco-organisme opérationnel.

DASTRI, UN ÉCO-ORGANISME ATYPIQUE

DASTRI, répond à un enjeu de santé publique : apporter une solution simple et sécurisée aux patients et aux utilisateurs d'autotests*. Et soustraire les déchets de soins des déchets ménagers où ils peuvent provoquer des accidents. Sa finalité sanitaire prime sur la dimension environnementale.

*autotests de diagnostic de maladies infectieuses transmissibles.

VERS UNE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE PARTAGÉE

L'éco-organisme ne peut remplir ses obligations sans l'implication de l'ensemble des parties prenantes concernées. L'expérience du 1er agrément montre que l'absence d'implication de certains acteurs sur des territoires identifiés est susceptible d'entraver l'atteinte des objectifs fixés à l'éco-organisme.

LE RÔLE DES PHARMACIES

S'agissant d'une problématique de santé publique, il est naturel que les pharmacies tiennent un rôle important dans la filière.

Elles ont l'obligation de distribuer gratuitement des boîtes à aiguilles DASTRI et peuvent décider dans certaines conditions, de devenir Point de Collecte.

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La réglementation ne leur impose aucun rôle dans le dispositif DASTRI, hormis l'information et la sensibilisation des citoyens.

Le succès de la filière les intéresse au premier chef, puisqu'il va contribuer et assurer la sécurité de personnels de collecte et de tri.
Certaines collectivités ont décidé de s'impliquer opérationnellement.

LE RÔLE DES BÉNÉFICIAIRES

Ce sont eux dont dépend in fine le bon fonctionnement de la filière.

L'enjeu pour DASTRI est de :

> LES INFORMER
en direct ou via des relais, et

> LES CONVAINCRE
du risque d'un mauvais geste de tri,

> LES FAIRE AGIR
en utilisant ce dispositif sécurisé.

CHIFFRES CLÉS

100%
Une filière financée à 100% par les industries de santé

0€
Les boîtes DASTRI sont gratuites et disponibles en pharmacies

3,5 millions
de boîtes distribuées chaque année

2000 tonnes
de déchets produits chaque année

80%
de déchets à collecter d'ici fin 2022

INFOS PATIENTS

0 805 69 35 36 Service & appel gratuits

AUTRES DEMANDES

09 72 47 82 08
Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 09h à 12h et de 14h à 18h

www.dastri.fr | contact@dastri.fr

DASTRI - Mai 2021